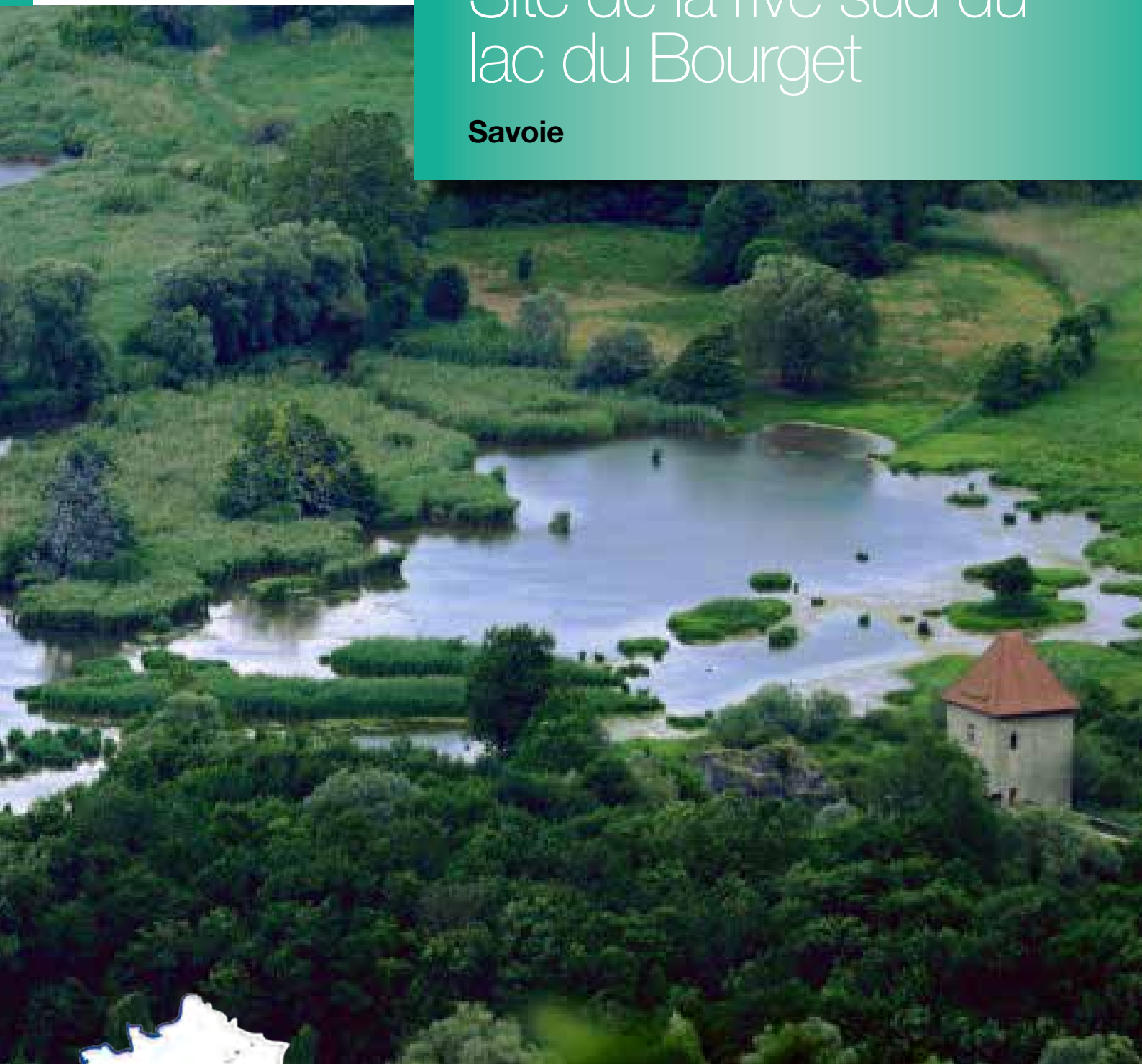


# Plans de gestion du Conservatoire du littoral

## Site de la rive sud du lac du Bourget

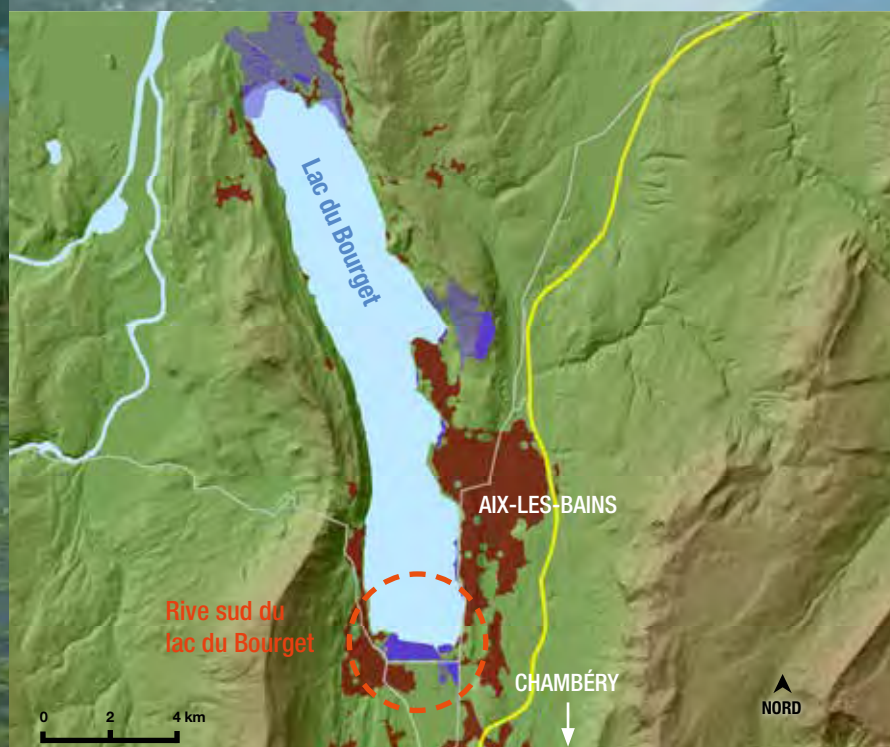
**Savoie**



**Le Bourget-du-Lac**

**Viviers-du-Lac**

# Rive sud du lac du Bourget



À l'extrémité sud du plus grand lac naturel d'origine glaciaire de France, la rive sud constitue le dernier témoin d'un marais qui se prolongeait autrefois jusqu'à Chambéry. Cette zone humide fut, durant le Moyen Âge, un haut lieu de la cour de Savoie. Situés sur un axe majeur de migration des oiseaux, le château et ses anciens viviers sont aujourd'hui au cœur de multiples enjeux : paysagers, naturalistes et pédagogiques. La gestion est assurée par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie.



## Région Auvergne-Rhône-Alpes Savoie

### Communes du Bourget-du-Lac et Viviers-du-Lac

- Propriété Conservatoire du littoral
- Périmètre d'intervention
- Espaces urbanisés
- Réseau routier

#### Un site naturel d'une grande richesse

- Bien que relictuels, les marais offrent une mosaïque de milieux propices aux espèces dont plusieurs sont rares et menacées.
- Le site se situe dans le couloir migratoire de nombreux oiseaux, entre les lacs alpins et le bassin rhodanien.
- C'est un lieu emblématique pour la Cistude : 1<sup>er</sup> site de réintroduction de Savoie en 2001.

#### Le château classé de Thomas II

- Construit en 1248 par Thomas II, le château dont les ruines surplombent l'extrémité sud du lac fut la résidence favorite des comtes de Savoie deux siècles durant.
- Laissé à l'abandon, puis acheté en 1978 par la commune du Bourget-du-Lac, il a été classé au titre des Monuments historiques. Il fait l'objet de travaux de restauration et de valorisation.

#### Un intérêt pédagogique remarquable

- L'alliance de la nature et de la culture ainsi que la proximité d'Aix-les-Bains et de Chambéry expliquent l'intérêt des touristes et des habitants pour le site.
- Des animations et de nombreux aménagements permettent de sensibiliser un large public aux enjeux écologiques des rives du lac et des marais.



Cistude d'Europe

#### Repères

**128 ha**

Propriété du Conservatoire du littoral depuis :

**1988**

Plan de Gestion

**2015 – 2024**





# Un joyau culturel et naturel

**P**lus grand lac d'origine glaciaire de France, le lac du Bourget est une perle du patrimoine naturel et culturel de Savoie. Au-delà du cordon de végétation littorale, sa rive sud associe des prairies, des boisements humides, des mares, des étangs et des roselières. Elle offre ainsi à la faune, et notamment aux oiseaux, une mosaïque d'habitats sur un axe majeur de migration entre le nord et le sud de l'Europe.

## Un réservoir de biodiversité

De nombreuses espèces symbolisent la reconquête des milieux humides sur le site : amphibiens, libellules...

Près de 600 espèces végétales – dont une vingtaine protégées – ont été recensées dans les parties terrestre, palustre et lacustre.

Dans les eaux du lac, de vastes herbiers aquatiques favorisent la faune invertébrée et piscicole. Quant à l'emblématique Castor d'Europe, il est de retour depuis 1998.

Les couleuvres se plaisent tout particulièrement dans les ruines du château de Thomas II. La tortue Cistude retrouve, depuis l'année 2001, un habitat qu'elle occupait déjà aux temps préhistoriques.



Les ruines du château dans leur écrin de verdure

## Un «haut-lieu» pour les oiseaux

Environ 220 espèces d'oiseaux ont été observées sur la rive sud du lac qui est à la fois :

- **Un site d'hivernage** pour de nombreux oiseaux comme le Foulque et le Butor étoilé
- **Une halte** pour les migrateurs qui empruntent le couloir rhodanien
- **Un lieu de reproduction** pour 94 espèces nicheuses à l'instar du Blongios nain, le plus petit des hérons européens



La libellule *Aesche mixte* apprécie les eaux stagnantes des marais



Blongios nain



Héron bihoreau

## Un château au coeur des marais

Au milieu des marais, le château de Thomas II ne devait être qu'un «simple» lieu de villégiature. Il devint pourtant la résidence privilégiée de la cour itinérante des comtes de Savoie, et les événements diplomatiques et familiaux s'y succédèrent jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle.

Incendié en 1456, laissé à l'abandon puis utilisé comme «carrière de pierres» au XIX<sup>e</sup> siècle, il retrouve une seconde vie depuis les importants travaux de restauration engagés dans les années 1990. Le réseau de canaux et de vannes, qui permettait de remplir et de vidanger les viviers du château, se repère encore sur le terrain. Plusieurs petits bâtiments servent désormais d'observatoires ou d'abris pour la faune.

## La richesse retrouvée des marais

Les marais au sud du lac ont connu de profondes modifications dès le XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'endiguement de la Leysse et la mise en culture de grandes surfaces pour produire du foin et de la blache (litière).

Les pressions se multiplièrent au XX<sup>e</sup> siècle : construction de l'aéroport, urbanisation, extension des zones industrielles et des axes de communication. L'abandon de la fauche, la régulation du niveau du lac ou la plantation de peupliers ont également contribué à dégrader les milieux naturels.

La prise de conscience de l'intérêt des zones humides a cependant permis de réagir. D'importants travaux de restauration engagés dès le début des années 1990 ont permis à la rive sud de retrouver ses fonctionnalités écologiques et la beauté exceptionnelle de ses paysages.

L'extrémité sud du lac est protégée par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Il est intégré au réseau européen Natura 2000.

# Agir pour préserver le site

Plus de 20 ans de travaux de restauration et d'entretien ont porté leurs fruits : des espèces qui avaient disparu sont aujourd'hui de retour, ou susceptibles de réapparaître. Ces dernières ne sauraient se développer de façon pérenne sans un maintien, voire une restauration, des milieux et des continuités écologiques à plus vaste échelle.

## 1

## Poursuivre la reconquête de la biodiversité

### Entretien et préserver la mosaïque de milieux

- **La roselière inondée** a la propriété de participer à l'épuration des eaux, tout en servant de zone d'alimentation, de reproduction et de refuge pour la faune. Des travaux ont été effectués en 2001 pour restaurer ce milieu avec la réalisation dans le lac d'îlots anti-houle. Pour éviter une nouvelle régression, il est essentiel de vérifier l'efficacité des ouvrages restants et de procéder aux réparations nécessaires.



Vue des berges depuis le lac



Roselières et nénuphars

- **Les prairies humides et les zones de carex** (ou laïches) comptent parmi les habitats les mieux représentés du site, suite aux efforts de débroussaillage. Elles accueillent une grande partie des espèces végétales protégées comme la Violette élevée, une espèce présente sur les rives du lac du Bourget en Savoie. Ces milieux sont essentiellement entretenus par la fauche et le pâturage bovin.



Violette élevée

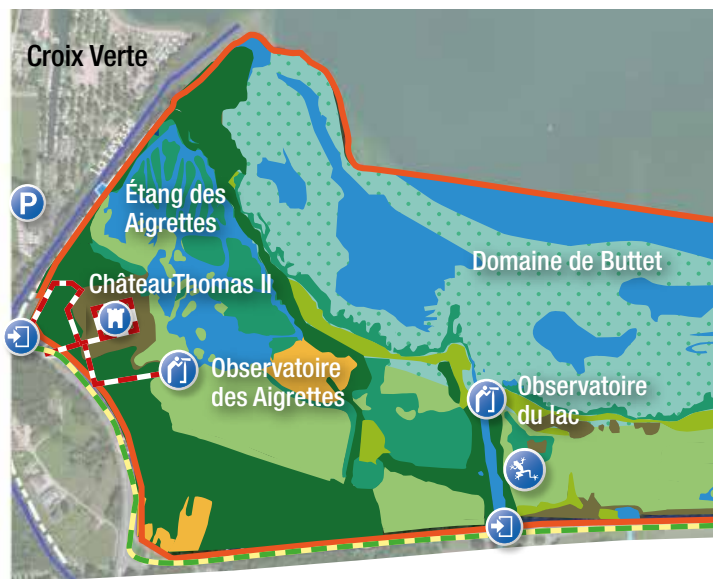


La fauche et le pâturage assurent le bon état de conservation des habitats ouverts.



Bois mort, support au développement d'autres espèces

- **Les roselières terrestres** non converties en prairie humide doivent être conservées en l'état. Il est nécessaire de maintenir leur superficie actuelle. Elles constituent en effet un habitat privilégié pour de nombreux oiseaux, insectes, batraciens ou micromammifères. Leur entretien visera à limiter leur embroussaillage.



- Leur état de conservation peut être altéré par **les espèces invasives**, telle la Renouée du Japon, qui se développe au détriment des espèces autochtones. Il convient de poursuivre la lutte par arrachage et par étrépage (décapage mécanique des sols) dans les zones les plus envahies de la roselière.
- **Le bois mort** accueille de nombreux insectes dits saproxylophages (notamment des coléoptères, proies du Pic noir). Il abrite également des cavités pour les oiseaux cavernicoles. Il doit être conservé dans la mesure où il ne constitue pas un risque pour le public.



## Restaurer le caractère humide du site

### ► Poursuivre la réouverture des prairies humides

### ► Obturer les drains dans l'aulnaie du domaine de Buttet

Vestiges des équipements piscicoles médiévaux, ces drains ne jouent plus aucun rôle dans l'alimentation des bassins, mais ils contribuent à la dégradation de l'aulnaie-frênaie. Quelques mares pourront être préservées, voire recréées.

### ► Renaturer le ruisseau de Belle-Eau et le canal de Terre-Nue

Le ruisseau de Belle-Eau est fortement dégradé sur la totalité de son linéaire. L'opération vise à diversifier les habitats et à renforcer les continuités écologiques entre le triangle de Terre-Nue et les Blaches.

### ► Réaliser un diagnostic hydraulique des digues

Les digues qui ferment l'étang des Aigrettes datent de plusieurs siècles. Elles peuvent présenter des fuites, des brèches, des galeries creusées par les rongeurs... Il est important de vérifier leur étanchéité et, au besoin, de les consolider.



## Mieux connaître la biodiversité

Si les oiseaux et la flore sont régulièrement suivis, certains groupes présentant de forts enjeux de conservation sont méconnus. C'est le cas des micromammifères et des chauves-souris, pour lesquels le sud du lac constitue certainement un site stratégique d'alimentation.

Certains groupes, comme les mollusques, sont aussi de bons indicateurs de l'état de conservation des milieux.

Des inventaires ainsi que des suivis spécifiques pour les espèces à fort enjeu de conservation (comme la tortue Cistude d'Europe) sont nécessaires.

Une réactualisation régulière de la cartographie des habitats permettrait d'étudier l'évolution de ces espèces et d'adapter plus finement la gestion du site à leur préservation.



## L'étang des Aigrettes : Site phare de la rive sud

Créé il y a une vingtaine d'années à l'emplacement d'anciens viviers du château, l'étang des Aigrettes, d'une surface de près de 8,5 ha, est la principale surface aquatique du site et la plus riche en espèces.

De nombreux oiseaux s'y reproduisent et un observatoire permet au public de faire de belles découvertes. Sa gestion, ainsi que ses aménagements, doivent concilier ces enjeux naturalistes et pédagogiques majeurs.

Par ailleurs, l'étang connaît une tendance naturelle à l'atterrissement sous l'effet de la sédimentation et de la végétation. Le réajustement de son niveau d'eau (dont un remplissage annuel), son entretien régulier, ainsi qu'un suivi de son évolution sont nécessaires à sa préservation.



La tour de la poterne du château de Thomas II, réhabilitée en 2007 par la commune du Bourget, accueille désormais un espace muséographique.

## 2

## Confirmer la vocation pédagogique du site et assurer un accueil de qualité

En raison de sa localisation en zone périurbaine, de son intérêt culturel et de ses richesses écologiques, le site est prisé des naturalistes, des touristes et des habitants des communes alentours. Cette situation exceptionnelle en fait un lieu idéal de sensibilisation du grand public aux enjeux écologiques du lac et des milieux aquatiques du bassin versant.

### Accueillir tous les publics

Le sud du lac présente des enjeux environnementaux majeurs, largement développés dans les pages précédentes.

La volonté du Conservatoire du littoral et du Conservatoire d'espaces naturels de Savoie est cependant d'accueillir tous les publics sur ce site, avec **la construction d'un premier observatoire en accès libre dès 1994**.

D'autres aménagements réalisés en 2012 ont permis d'ouvrir l'espace naturel à un public plus large. Le flux important de visiteurs aux motivations diverses (photo, observation, balades familiales...) peut générer certains conflits d'usages ou des incompréhensions mutuelles.

Pour trouver des solutions concrètes, un groupe de travail dédié s'est constitué pour être force de proposition en matière d'aménagement et d'accueil sur le site.

### Concilier accueil du public et protection de l'environnement

Des actions ont déjà été réalisées, mais il reste des chantiers à mener :

- **Travailler sur la sécurisation des sentiers**, en prévoyant un entretien régulier.
- **Mieux informer sur site** par des panneaux de signalétique et d'information.
- **Préserver les espaces sensibles** par un marquage et un entretien des limites : palissades, clôtures, ganivelles et portails.
- **Densifier les lisières naturelles** qui forment un écran protecteur pour la faune.

### Faire vivre et améliorer les infrastructures d'accueil existantes

- **L'Observatoire du lac** constitue un lieu pédagogique d'excellence où la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) accueille le public dans le cadre de visites guidées pour une découverte de la faune locale, en particulier des oiseaux. Une mare pédagogique a également été aménagée à proximité de l'observatoire.
- **L'observatoire des Aigrettes**, accessible en permanence, y compris par les personnes à mobilité réduite, permet à chacun d'observer la nature et d'apprécier le paysage. On y accède grâce à un sentier de découverte ouvert à tous, réalisé en 2012 par Grand Lac.
- **L'espace muséographique « le château de Thomas II et son marais »**, situé dans la tour de la poterne, est géré par l'Office de tourisme du Bourget-du-Lac. Aménagé en 2012 également par le CEN Savoie, il permet de mieux comprendre les enjeux écologiques du lac du Bourget, notamment de sa rive sud.
- **L'enclos d'acclimatation des Cistudes** est visible depuis un point d'observation au niveau de la base de loisirs des Mottets. Il est possible d'y observer les petites tortues en train de se chauffer sur les solariums aménagés à cet effet.



L'observatoire du lac, accessible via des visites guidées





Expositions



Visites



Observation de la faune

### Améliorer la promotion du site et renforcer le dispositif d'animation

Le dispositif actuel d'animation sur le site pourrait encore être amélioré, avec notamment un développement du nombre de visites et des offres d'animation au niveau de l'espace muséographique.

Il serait également intéressant de renforcer la communication sur et en dehors du site, et de construire des partenariats avec d'autres espaces de découverte du lac.

Enfin, une présence humaine permanente sur le site, afin d'assurer une médiation (environnementale, historique et culturelle) est bien entendu essentielle. De premiers pas ont été faits en ce sens (maraudage à l'observatoire des Aigrettes par exemple) et sont à poursuivre.



## Renforcer la gouvernance, pour une plus grande efficacité des actions

Depuis plus d'une vingtaine d'années, la rive sud du lac du Bourget bénéficie d'une gestion active par le CEN Savoie afin de préserver et de valoriser ses richesses remarquables.

Sa localisation au sein d'un territoire densément peuplé, très dynamique sur les plans économique et touristique, appelle la mise en place d'une gouvernance à plus grande échelle.

### Intégrer la rive sur du lac dans une dynamique territoriale

Patrimoine historique, espace naturel, baignade et loisirs nautiques... Le sud du lac propose une offre diversifiée tournée vers le lac et attire de nombreux touristes, surtout en été. La proximité d'un pôle d'activité majeur (Savoie Technolac) et le développement de la zone touristique de la Croix Verte devraient encore accroître cette fréquentation.

Une gestion concertée entre les acteurs du territoire paraît donc essentielle.

À l'initiative du CEN Savoie, en partenariat avec les collectivités locales, les différents acteurs réfléchissent à la mise en place d'un «schéma de cohérence territoriale» qui permettra de définir une stratégie commune d'accueil des publics sur le sud du lac.

### Envisager plusieurs échelles de gouvernance

#### • Gouvernance locale

Acteurs essentiels de la dynamique du site, les usagers et leurs représentants doivent être intégrés dans une démarche globale de concertation au sein du comité de Gestion, qui se réunit une fois par an. Communes, associations d'usagers (pêcheurs, chasseurs...), services de l'État, associations de protection de la nature (FRAPNA, LPO), Amis du prieuré... sont concernés.



Un site au cœur des activités du territoire

#### • Gouvernance élargie

La rive sud du lac du Bourget étant impliquée dans différents engagements territoriaux, il est important de veiller à la cohérence avec des actions entreprises à plus vaste échelle. Des échanges réguliers sont indispensables avec le Conseil départemental de Savoie, Grand Lac, le Sypartec (syndicat mixte qui assure l'aménagement et la promotion de Savoie Technolac) ou encore le Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget (Cisalb), notamment dans le cadre du plan de gestion du lac.



## Découvrir les plans de gestion du Conservatoire du littoral

### Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquérir les espaces fragiles et remarquables des rivages maritimes et lacustres français, de les protéger et de les ouvrir au public. L'établissement intervient à ce titre sur plus de 700 sites, dont beaucoup bénéficient d'un plan de gestion.

### La collection

Les brochures de la collection « Plans de gestion du Conservatoire du littoral » sont disponibles en version numérique sur : [www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr). Une application spécifique est également téléchargeable sur votre mobile.

### Une démarche partenariale

La gestion de chaque site est le fruit d'un partenariat entre le Conservatoire - propriétaire et le (ou les) organisme(s) désigné(s) comme gestionnaire(s) du site : collectivités territoriales, associations impliquées... Ils établissent ensemble, et en concertation avec les acteurs du territoire (organismes socio-professionnels, usagers...), un plan de gestion qui constitue le projet pour le site. Il est élaboré à partir d'une analyse des enjeux présents. Il définit les réalisations souhaitables pour restaurer, aménager et gérer le site.

Construit à partir du plan de gestion, le présent document permet de comprendre en quelques pages les spécificités de ce site protégé définitivement par le Conservatoire du littoral, son identité, les principaux choix effectués pour son aménagement et son entretien.

### Le gestionnaire



[www.cen-savoie.org](http://www.cen-savoie.org)

### Les partenaires

Auvergne - Rhône-Alpes

Région Auvergne Rhône-Alpes  
[www.auvergnherhonealpes.eu](http://www.auvergnherhonealpes.eu)



Conseil départemental de Savoie  
[www.savoie.fr](http://www.savoie.fr)



[www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)

### Plans de gestion du Conservatoire du littoral Site de la rive sud du lac du Bourget

**Coordination éditoriale et mise en page :** Conservatoire du littoral

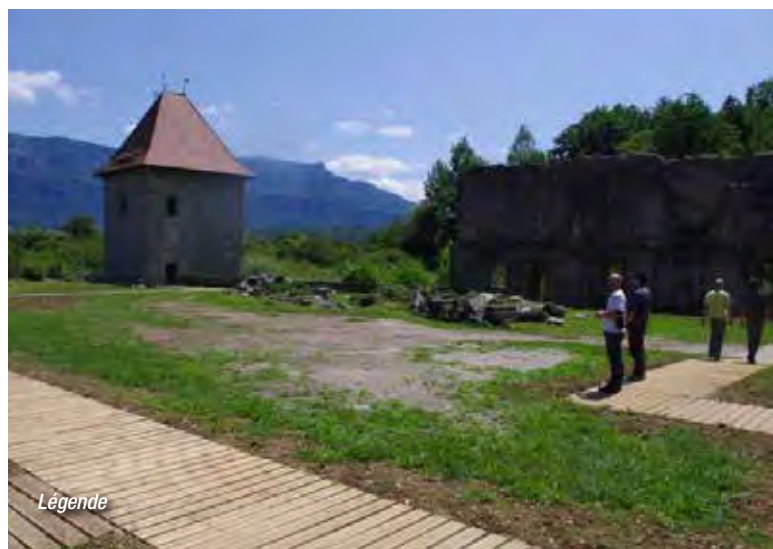
**Conception graphique et rédaction :** MarkediA

**Crédits photos :** CEN Savoie - Aurelie CHARBONNEL - Frederic BIAMINO - Manuel BOURON

**Cartes :** Conservatoire du littoral

**Impression sur papier recyclé**

**Mai 2016**



[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



Conservatoire  
du littoral

[www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)

Conservatoire du littoral  
Délégation Lacs

Savoie technolac - Bâtiment le Dauphin  
18, allée du lac Saint André  
73382 Bourget-du-lac

Tel : 04 79 60 76 30

[lacs@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:lacs@conservatoire-du-littoral.fr)